

Sur la base des mesures en vigueur dans le Canton de Neuchâtel, le CAN Centre d'art Neuchâtel suit des directives de sécurité adaptées spécifiquement à sa situation. Lors de votre visite, nous vous remercions par avance de respecter les présentes mesures de protection.

Mise à jour: 03 septembre 2021

PLAN DE PROTECTION COVID-19

1. Hygiène

- Du gel hydroalcoolique est à votre disposition dans le couloir à l'entrée/sortie et à l'accueil.
- Un lavabo et du savon pour les mains se trouvent aux WC situés au rez-de-chaussée.
- Le port du masque est obligatoire pour les visiteur-euse-s et le personnel du CAN.

2. Garder ses distances

- L'ascenseur est à usage individuel ou pour personnes vivant dans le même foyer.
- Veuillez maintenir au minimum 1,5 mètre de distance avec les autres visiteur-euse-s.
- Veuillez éviter les croisements dans les passages étroits.

3. Visites

- Le personnel à l'accueil compte le nombre de personnes présent-e-s et peut fournir des informations à tout moment.
- La fréquentation est limitée à deux tiers de la capacité maximale, soit 80 personnes.

4. Nettoyage

- Les surfaces, poignées de porte, boutons d'ascenseurs, rampes et WC sont quotidiennement désinfectés.
- Tous les espaces sont nettoyés régulièrement.
- Les locaux sont régulièrement aérés.
- Les déchets sont éliminés régulièrement.

6. Informations

- Des affiches de l'OFSP sont disposées aux points stratégiques.
- L'équipe du CAN s'informe régulièrement des mises à jour de toutes les mesures afin que celles-ci puissent être appliquées, communiquées et donc suivies par tous les visiteur-euse-s.
- Les règles de conduite de l'OFSP sont appliquées et respectées par les membres de l'équipe
- En cas de comportement à risque, le personnel de l'accueil du CAN est autorisé à intervenir ou à contacter les autorités.
- Les informations actualisées sont publiées sur le site web www.can.ch